



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

AMBASSADE DE FRANCE EN TUNISIE

FICHE TUNISIE

I- Organisation de l'enseignement supérieur

Avec un PIB de 36,7 milliards d'euros et un taux annuel de croissance économique de 2,8% en 2013 pour une population voisine de 11 millions d'habitants, la Tunisie se situe en tête des pays d'Afrique pour le développement économique. Un effort très important a été réalisé ces dernières années par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique pour le développement de l'enseignement supérieur en Tunisie, dont le budget représente 5,0% du budget de l'État en 2013.

L'enseignement supérieur public tunisien est organisé au sein de 13 universités et de 24 instituts supérieurs d'études technologiques sous la tutelle du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (MESRS). Quatre directions générales en assurent la gouvernance : enseignement supérieur, études technologiques, affaires estudiantines, rénovation universitaire.

Les formations sont dispensées par 250 établissements universitaires dont 165 établissements publics qui dépendent directement du MESRS, 30 en cotutelle avec le MESRS ou dépendant d'un autre ministère, et 55 établissements d'enseignement appartenant au secteur privé. On y compte entre autres :

- 19 établissements préparatoires aux écoles d'ingénieurs et aux formations agrégatives
- 17 écoles d'ingénieurs et 9 instituts supérieurs universitaires qui délivrent un diplôme d'ingénieurs
- 1 école normale supérieure

Le système universitaire tunisien se caractérise aujourd'hui par une massification importante des effectifs. La politique volontariste d'insertion des bacheliers dans l'enseignement supérieur a abouti à un doublement des effectifs en dix ans pour atteindre 360 000 étudiants dès 2012 (près de 62% de femmes) et plus de 74 000 nouveaux diplômés en 2013. Rapporté au nombre d'habitants, cet effectif est équivalent à celui de la France. Le taux de scolarisation universitaire de la tranche d'âge 19-24 ans, en progression constante sur les 10 dernières années, s'est stabilisé autour de 37% au cours de l'année 2010-2011.

Les structures et le corps enseignant doivent relever le défi de s'adapter à cette évolution rapide. En 2009, le nombre d'enseignants-chercheurs docteurs s'élevait à 8 150 (40% de femmes). Le nombre d'enseignants, en-deçà des besoins pendant plusieurs années, a eu des répercussions sur la qualité des enseignements. Pour l'année 2012, les enseignants titulaires sont au nombre de 17 619, grâce aux importants recrutements réalisés sur les deux dernières années, soit un taux d'encadrement d'1 enseignant pour 28 étudiants.

Suite à la promulgation de la loi sur l'enseignement privé du 25 juillet 2000, les établissements privés sont de plus en plus nombreux en Tunisie. En 2009, on y recensait 8 890 étudiants inscrits dans 32 établissements ; en 2012 il existe 44 établissements d'enseignement supérieur privé pour 18 000 étudiants inscrits. Les filières les plus représentées sont le commerce-gestion-administration, la santé, les sciences informatiques et technologiques, incluant des écoles d'ingénieurs.

II- Organisation des études et enseignements dispensés

Dans une démarche de modernisation et d'adaptation du système aux enjeux de développement du pays, des réformes importantes ont été entreprises. La loi du 25 février 2008 définit les grandes lignes de la nouvelle organisation de l'enseignement supérieur : adoption du système de diplomation européen « licence-master-doctorat », appui à l'amélioration de la qualité et professionnalisation de l'enseignement supérieur grâce à la mise en place de formations

co-construites avec le secteur professionnel (licences et masters professionnels), rénovation des cursus des formations d'ingénieur, développement de l'enseignement supérieur privé, développement de liens entre la formation, la recherche et le secteur économique notamment au sein des pôles technologiques, autonomie des universités.

Les autorités tunisiennes ont décidé d'adopter le système de diplomation européen à partir de septembre 2006 et de manière progressive pour une généralisation à l'horizon de 2014. Cette décision a affiché des objectifs généraux semblables à ceux de la démarche européenne : lisibilité, flexibilité, comparabilité internationale, mobilité, employabilité.

Depuis 2013, la construction des niveaux licence et master sont achevées. On compte aujourd'hui 584 licences réparties entre 192 licences fondamentales et 392 licences appliquées, ainsi que 489 masters dont 223 masters professionnels.

Pour faire face aux difficultés que rencontrent une grande partie des diplômés à trouver un emploi correspondant à leur formation, un effort important est réalisé pour l'amélioration de la professionnalisation des formations. Des licences appliquées ont été développées puis, depuis 2008, des licences appliquées co-construites avec les branches professionnelles ont été créées. On en comptait 61 à la rentrée de septembre 2012, de nouvelles créations sont en cours.

III- Principaux atouts du système d'enseignement supérieur tunisien

Le système d'enseignement supérieur tunisien a réalisé au cours des deux dernières décennies un saut qualitatif remarquable, grâce aux réformes engagées qui ont permis de doter toutes les régions d'institutions universitaires et de créer un réseau d'universités développant des volets de recherche scientifique.

Le système supérieur tunisien est fortement inspiré du système français avec le double dispositif universités/classes préparatoires-grandes écoles, ce qui facilite largement la mobilité temporaire des étudiants tunisiens vers la France, ainsi que la mise en place de partenariats et de doubles diplomations, d'autant que la plupart des enseignements sont dispensés en langue française.

L'enseignement est gratuit, ce qui attire les étudiants étrangers. À la rentrée de 2012, le nombre d'étudiants étrangers dans les universités tunisiennes est de 1900, la très grande majorité provenant des pays d'Afrique francophone.

IV- Coopérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur

a) Etablissements français

De nombreux partenariats universitaires entre établissements français et tunisiens sont recensés. Il s'agit d'une part de collaboration scientifique dans le cadre de doctorats en co-tutelle (une centaine en 2009), et d'autre part de collaboration académique sur des programmes de formation initiale (masters et formations d'ingénieurs). Les partenariats structurants qui offrent des possibilités de doubles diplomations sont fortement encouragés.

À titre d'exemple, on peut citer les partenariats les plus significatifs :

- Université d'Aix-Marseille et universités de Tunis, Tunis El Manar, Carthage, Sfax (collège doctoral commun)
- Ecole polytechnique de Tunis et Ecole de Mines-ParisTech et Centrale Paris
- École nationale d'Ingénieurs de Tunis et ENSTA-ParisTech (double diplomation)
- École nationale d'Ingénieurs de Bizerte et Arts et Métiers ParisTech
- École nationale supérieure des Communications (Sup'Com) et Telecom ParisTech (double diplomation)
- École nationale des Sciences de l'Informatique et Telecom Sud-Paris (double diplomation)
- Université Dauphine Tunis et Université de Paris Dauphine (double diplomation).

La France reste le pays de prédilection pour les étudiants tunisiens qui souhaitent poursuivre leurs études à l'étranger. La demande a augmenté d'année en année pour plusieurs raisons :

- Augmentation du nombre de bacheliers (pression démographique)
- Accès à l'enseignement supérieur tunisien jugé hautement sélectif
- Difficultés d'insertion professionnelle des jeunes Tunisiens titulaires d'un diplôme national.

Le nombre d'étudiants tunisiens en France est resté stable sur les 5 dernières années. En 2013-2014 :- Nombre d'étudiants tunisiens en France (stock) : 14 978

- Nombre total d'étudiants boursiers de l'ambassade : 1 000 (dont 258 bourses longue durée)

b) Etablissements d'autres pays, notamment européens

La coopération avec d'autres pays concerne essentiellement les pays de l'Europe du sud (Espagne, Italie) ou francophones (Belgique) ainsi que les autres pays du Maghreb ou du Moyen-Orient (Liban, Égypte).

Elle s'inscrit dans un cadre multilatéral avec le soutien de l'Union européenne. La Tunisie participe ainsi à plusieurs projets Tempus et bénéficie également du programme Erasmus Mundus (programme Averroes, Alyssa et E-GovTn coordonnés respectivement par les universités de Montpellier et de Nantes, impliquant 7 pays et 19 universités pour les deux premiers, 4 pays et 11 universités pour le troisième). La Tunisie bénéficie également d'un programme de coopération universitaire transfrontalier avec l'Italie (instrument européen de voisinage et de partenariat), et de l'ouverture d'un programme européen de bourses de thèses depuis novembre 2012.

Onze universités tunisiennes font également partie du réseau de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF).

Les autres pays d'accueil des étudiants tunisiens sont l'Allemagne, le Canada, l'Ukraine, la Roumanie, les États-Unis et la Belgique (Wallonie-Bruxelles). Nombre d'étudiants tunisiens en situation de mobilité dans ces pays en 2013 :

- Allemagne : 2 081
- Canada : 1 149 (chiffres 2012)
- Ukraine : 795
- Roumanie : 660
- États-Unis : 132
- Belgique : 148

V- Orientation à donner à la coopération universitaire franco-tunisienne

Une des priorités pour l'enseignement supérieur tunisien concerne le développement et la réforme des formations d'ingénieurs pour satisfaire davantage la demande du secteur économique et les exigences des standards internationaux. Le soutien accordé à l'Institut préparatoire aux études scientifiques et techniques devra contribuer à moderniser l'enseignement technologique notamment par la consolidation de la filière « physique et sciences industrielles » (PSI). Il s'appuie notamment sur la mise en œuvre des nouveaux programmes de concours d'entrée aux grandes écoles pour l'année universitaire 2013-2014 (Maths Sup) et 2014-2015 (Maths Spé). Ces changements préfigurent l'actualisation du système d'enseignement supérieur tunisien.

Une aide spécifique est apportée au développement de partenariats entre écoles d'ingénieurs : partenariat entre l'École nationale d'ingénieurs de Tunis et ENSTA ParisTech, École nationale d'ingénieurs de Bizerte et Arts et Métiers ParisTech, Ecole Polytechnique de Tunis, Centrale Paris et Mines ParisTech, Sup'Com Tunis et Supélec et Telecom Paris Tech, Projet de partenariat PRES HéSam-Université de la Manouba. Des bourses d'études sont également attribuées aux meilleurs des élèves-ingénieurs poursuivant leurs études en France.

Pour augmenter l'employabilité des jeunes diplômés, l'ambassade intensifie son soutien au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique tunisien. Ce soutien se concrétise par l'appui à la mise en place de licences appliquées co-construites (rapprochement, grâce au FSP mobilisateur « Compétences professionnelles supérieures », des branches professionnelles et des établissements d'enseignement supérieur), un enseignement du français professionnel ciblé sur les bassins d'emploi et la professionnalisation de l'enseignement supérieur pour une meilleure insertion professionnelle de ses diplômés.

VI- Contacts utiles :

- Institut français de Tunisie :
- Espace CampusFrance Tunisie :
- Consulat de France à Tunis :
- Agence universitaire de la Francophonie
- Ministère tunisien de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique, et des TIC :
- Université de Tunis :
- Université de Tunis El Manar :
- Université de Carthage :
- Université de la Manouba :

www.institutfrancais-tunisie.com
www.tunisie.campusfrance.org
www.consulfrance-tunis.fr
www.auf.org ; www.tn.refer.org

www.mes.tn
www.utunis.rnu.tn
www.utm.rnu.tn
www.ucar.rnu.tn
www.uma.rnu.tn

- Université de la Zitouna :
- Université de Jendouba :
- Université de Sousse :
- Université de Monastir :
- Université de Kairouan :
- Université de Sfax :
- Université de Gafsa :
- Université de Gabès :
- Université virtuelle de Tunis :

www.uz.rnu.tn
www.uj.rnu.tn
www.uc.rnu.tn
www.um.rnu.tn
www.univ-k.rnu.tn
www.uss.rnu.tn
www.ugaf.rnu.tn
www.univgb.rnu.tn
www.uvt.rnu.tn

M. Jean-Luc THOLOZAN
Attaché de coopération scientifique et universitaire
Ambassade de France
Institut français de Tunisie
87, avenue de la Liberté
1080 TUNIS
Tél. +216 71 105 253
Courriel : jean-luc.tholozan@diplomatie.gouv.fr

Mise à jour : novembre 2014